

Paris, le 26 octobre 2020

APPRENDRE A COMMERCER AVEC LA COVID19

Aucun doute que la seconde vague épidémique est bien présente !

Nous devons, pour sauvegarder nos entreprises, apprendre à vivre et commercer avec la Covid19.

Les fêtes de fin d'année représentent la période cruciale pour les commerces car ils y réalisent pour certains d'entre eux jusqu'à 60 % de leur chiffre d'affaires annuel (ex. les magasins de jouets).

Les achats de cadeaux pour Noël ne peuvent être reportés !

Après deux hivers perturbés par les gilets jaunes et les mouvements sociaux et la crise sanitaire qui dure, les commerçants ne supporteraient pas de nouvelles fermetures. **Nous devons tout faire, tous ensemble, pour les maintenir ouverts** afin de ne pas pousser les consommateurs à se rendre sur les plateformes des pure players internationaux pour reporter en ligne leurs achats de fin d'année. **Cela créerait une véritable distorsion de concurrence dont nos entreprises ne se remettraient pas.**

Les commerçants ont montré qu'ils avaient déjà su s'adapter à la Covid 19 !

Depuis la fin du confinement le 11 mai, ils appliquent scrupuleusement les recommandations sanitaires pour accueillir leurs clients (cf. [guide d'accueil des clients](#)) et notamment le port du masque, qu'ils avaient parfois rendu obligatoire eux-mêmes bien avant le 20 juillet. Ils ont aussi innové en développant de nouveaux services pour concilier maintien de l'activité économique et sécurité sanitaire (ex. déploiement du *Click and Collect*, prise de rendez-vous en magasin, livraison sans contact, etc.).

William Koeberlé, président du CdCF rappelle ainsi « *que s'il est envisagé un reconfinement partiel ou généralisé, ou un couvre-feu plus étendu, il est important de donner la possibilité à tous les commerces, y compris ceux qui avaient été considérés comme non essentiels de continuer à commercer, pour éviter une catastrophe économique* ».

Fort de l'expérience du confinement du printemps dernier, le Conseil du Commerce de France qui représente le commerce dans toute sa diversité **demande à être associé le plus en amont possible aux mesures qui seront annoncées prochainement** pour endiguer la vague de contamination. « *Nous nous tenons prêts à travailler avec le gouvernement pour prendre toutes les mesures nécessaires afin de continuer à accueillir nos clients dans nos magasins en toute sécurité* » précise William Koeberlé.

Contact presse :

Corinne Chautemps - 06 21 01 69 97

**A propos du Conseil du Commerce de France : Le [Conseil du Commerce de France](#) est une association qui regroupe une trentaine de [fédérations professionnelles](#). Il représente le commerce dans toute sa diversité et rassemble aussi bien les commerces indépendants ou franchisés, que le commerce associé ou la grande distribution intégrée, de tous secteurs : équipement de la personne, équipement de la maison, alimentation... Il est l'expression de toutes les formes de distribution : commerces de proximité, centres commerciaux, e-commerce. Il représente 70% des emplois d'un secteur dans lequel travaillent 3,6 millions de personnes. Le CdCF est présidé depuis le 7 juin 2016 par William Koeberlé.*